Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Mandat d'amener

Par Mariong

Bonjours, mon copain a un mandat d'amener qu'est-ce que cela vous dire ? Cordialement

---
Par jodelariege

bonsoir
"Le mandat d'amener est l'ordre donné à la force publique de conduire immédiatement devant lui la personne à l'encontre de laquelle il est décerné."

Par Zénas Nomikos

"Le mandat d'amener est l'ordre donné à la force publique, par le Procureur de la République ou par le Juge d'instruction, de conduire immédiatement devant lui la personne à l'encontre de laquelle il est décerné"

Source primaire :
[url=https://mce-avocat.fr/lexique-dictionnaire-juridique/mandat-amener-definition-juridique/]https://mce-avocat.fr/lexique-dictionnaire-juridique/mandat-amener-definition-juridique/[/url]

Source secondaire et de plus : code de procédure pénale, dila, légifrance, article 122 :
[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006575560]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006575560[/url]